

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE MURS-ERIGNE - MAIRIE MURS-ERIGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490223100148

POSTE COMPTABLE : SGC COURONNE D'ANGERS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	63
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	68
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	73
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	75
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	76
A4 - Etat des provisions	77
A5 - Etalement des provisions	78
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	79
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	80
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	82
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	90
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	91
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	93
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	96
C3.2 - Liste des établissements publics créés	97
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	98
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	99

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	100
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 49223	MAIRIE MURS-ERIGNE Principal	BP 2021
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5620
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	53
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CU ANGERS LOIRE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3098866.00	4564244.00	824.32	1006.78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	917.09	935.00
2	Produit des impositions directes/population	569.48	507.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1005.52	1133.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	257.51	305.00
5	Encours de dette/population	1226.65	860.00
6	DGF/population	119.41	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.5753	0.5600
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.9841	0.9010
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.2561	0.2700
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.2199	0.7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 192 726,14	5 651 673,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 541 053,14

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 192 726,14	6 192 726,14
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 931 520,52	3 595 200,27

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	415 704,97	467 023,73
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 714 998,51	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 062 224,00	4 062 224,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 254 950,14	10 254 950,14
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 277 760,92	0,00	1 211 657,13	1 211 657,13	1 211 657,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 940 018,16	0,00	2 948 206,00	2 948 206,00	2 948 206,00
014	Atténuations de produits	280 207,00	0,00	280 207,00	280 207,00	280 207,00
65	Autres charges de gestion courante	420 102,48	0,00	469 771,00	469 771,00	469 771,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 918 088,56	0,00	4 909 841,13	4 909 841,13	4 909 841,13
66	Charges financières	228 900,00	0,00	200 360,00	200 360,00	200 360,00
67	Charges exceptionnelles	6 050,00	0,00	13 850,00	13 850,00	13 850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	35 030,60		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 188 069,16	0,00	5 154 051,13	5 154 051,13	5 154 051,13
023	Virement à la section d'investissement (5)	656 771,00		675 675,01	675 675,01	675 675,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	190 200,00		363 000,00	363 000,00	363 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		846 971,00		1 038 675,01	1 038 675,01	1 038 675,01
TOTAL		6 035 040,16	0,00	6 192 726,14	6 192 726,14	6 192 726,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 192 726,14
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	74 499,06	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	456 644,00	0,00	470 499,00	470 499,00	470 499,00
73	Impôts et taxes	3 621 803,00	0,00	3 770 000,00	3 770 000,00	3 770 000,00
74	Dotations et participations	992 603,00	0,00	1 082 190,00	1 082 190,00	1 082 190,00
75	Autres produits de gestion courante	230 312,00	0,00	227 992,00	227 992,00	227 992,00
Total des recettes de gestion courante		5 375 861,06	0,00	5 640 681,00	5 640 681,00	5 640 681,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 765,00	0,00	10 392,00	10 392,00	10 392,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 387 626,06	0,00	5 651 073,00	5 651 073,00	5 651 073,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	600,00		600,00	600,00	600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		600,00		600,00	600,00	600,00
TOTAL		5 388 226,06	0,00	5 651 673,00	5 651 673,00	5 651 673,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	541 053,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 192 726,14
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 038 075,01
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	29 700,00	15 000,00	14 700,00	14 700,00	29 700,00
21	Immobilisations corporelles	286 925,00	63 736,43	5 113,57	5 113,57	68 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 192 017,54	301 059,05	1 138 595,95	1 138 595,95	1 439 655,00
	Total des dépenses d'équipement	3 508 642,54	379 795,48	1 158 409,52	1 158 409,52	1 538 205,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 500,00	0,00	1 405 674,00	1 405 674,00	1 405 674,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	507 000,00	0,00	1 442 674,00	1 442 674,00	1 442 674,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	494 585,47	35 909,49	329 837,00	329 837,00	365 746,49
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 510 228,01	415 704,97	2 930 920,52	2 930 920,52	3 346 625,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600,00		600,00	600,00	600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	237 762,86		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	238 362,86		600,00	600,00	600,00
	TOTAL	4 748 590,87	415 704,97	2 931 520,52	2 931 520,52	3 347 225,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	714 998,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	885 940,37	467 023,73	2 834,80	2 834,80	469 858,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 663 660,16	0,00	1 241 008,00	1 241 008,00	1 241 008,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 320,60	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 607 921,13	467 023,73	1 243 842,80	1 243 842,80	1 710 866,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	123 013,14	0,00	165 002,71	165 002,71	165 002,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	584 571,56	0,00	663 679,75	663 679,75	663 679,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	369 000,00	369 000,00	369 000,00
	Total des recettes financières	707 584,70	0,00	1 197 682,46	1 197 682,46	1 197 682,46
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	266 834,62	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 582 340,45	467 023,73	2 556 525,26	2 556 525,26	3 023 548,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	656 771,00		675 675,01	675 675,01	675 675,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	190 200,00		363 000,00	363 000,00	363 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	237 762,86		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 084 733,86		1 038 675,01	1 038 675,01	1 038 675,01

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		4 667 074,31	467 023,73	3 595 200,27	3 595 200,27	4 062 224,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 038 075,01
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 211 657,13		1 211 657,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 948 206,00		2 948 206,00
014	Atténuations de produits	280 207,00		280 207,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	469 771,00		469 771,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	200 360,00	193 000,00	393 360,00
67	Charges exceptionnelles	13 850,00	0,00	13 850,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	170 000,00	170 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		675 675,01	675 675,01
Dépenses de fonctionnement – Total		5 154 051,13	1 038 675,01	6 192 726,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 192 726,14
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 000,00	0,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	600,00	600,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 405 674,00	0,00	1 405 674,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 439 655,00		1 439 655,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	29 700,00	0,00	29 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	68 850,00	0,00	68 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	365 746,49	0,00	365 746,49
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 346 625,49	600,00	3 347 225,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	714 998,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	470 499,00		470 499,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 770 000,00		3 770 000,00
74	Dotations et participations	1 082 190,00		1 082 190,00
75	Autres produits de gestion courante	227 992,00	0,00	227 992,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 392,00	600,00	10 992,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 651 073,00	600,00	5 651 673,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	541 053,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 192 726,14
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	165 002,71	0,00	165 002,71
13	Subventions d'investissement	469 858,53	0,00	469 858,53
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 241 008,00	193 000,00	1 434 008,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		170 000,00	170 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	115 000,00	0,00	115 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		675 675,01	675 675,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	369 000,00		369 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 359 869,24	1 038 675,01	3 398 544,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	663 679,75
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 277 760,92	1 211 657,13	1 211 657,13
60611	Eau et assainissement	13 500,00	14 050,00	14 050,00
60612	Energie - Electricité	154 000,00	151 050,00	151 050,00
60621	Combustibles	2 250,00	2 250,00	2 250,00
60622	Carburants	16 100,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	8 100,00	8 100,00	8 100,00
60624	Produits de traitement	100,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 956,90	7 427,85	7 427,85
60631	Fournitures d'entretien	11 680,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 155,00	19 370,00	19 370,00
60636	Vêtements de travail	7 420,00	7 270,00	7 270,00
6064	Fournitures administratives	20 696,00	13 500,00	13 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 700,00	13 700,00	13 700,00
6067	Fournitures scolaires	20 941,02	21 214,00	21 214,00
6068	Autres matières et fournitures	52 850,00	49 333,00	49 333,00
611	Contrats de prestations de services	319 620,00	354 743,00	354 743,00
6135	Locations mobilières	105 200,00	9 200,00	9 200,00
61521	Entretien terrains	25 750,00	34 558,00	34 558,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	85 392,00	76 150,00	76 150,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 800,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	28 000,00	26 000,00	26 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	2 200,00	2 200,00
61551	Entretien matériel roulant	17 500,00	17 500,00	17 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 500,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	64 423,00	69 225,11	69 225,11
6161	Multirisques	31 000,00	24 000,00	24 000,00
617	Etudes et recherches	1 720,00	11 500,00	11 500,00
6182	Documentation générale et technique	5 105,00	5 769,50	5 769,50
6184	Versements à des organismes de formation	17 942,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	59 190,00	61 470,00	61 470,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	900,00	900,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 610,00	23 355,00	23 355,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	2 782,00	2 782,00
6237	Publications	5 260,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 650,00	5 340,00	5 340,00
6261	Frais d'affranchissement	9 963,00	9 785,00	9 785,00
6262	Frais de télécommunications	27 975,00	22 763,67	22 763,67
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 935,00	6 965,00	6 965,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	24 995,00	26 400,00	26 400,00
6288	Autres services extérieurs	12 232,00	12 166,00	12 166,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	30 870,00	30 870,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	900,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	700,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 940 018,16	2 948 206,00	2 948 206,00
6218	Autre personnel extérieur	6 803,00	5 093,00	5 093,00
6331	Versement mobilité	34 110,00	33 488,00	33 488,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 535,00	8 380,00	8 380,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 432,00	26 247,00	26 247,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 515 488,16	1 506 954,00	1 506 954,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	41 398,00	39 760,00	39 760,00
64118	Autres indemnités titulaires	316 731,00	340 301,00	340 301,00
64131	Rémunérations non tit.	126 318,00	130 012,00	130 012,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	311 231,00	300 384,00	300 384,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	442 601,00	450 765,00	450 765,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 158,00	5 101,00	5 101,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	67 835,00	67 988,00	67 988,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 385,00	5 405,00	5 405,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 537,00	19 580,00	19 580,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 783,00	8 748,00	8 748,00
6488	Autres charges	673,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	280 207,00	280 207,00	280 207,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	500,00	500,00	500,00
739211	Attributions de compensation	279 707,00	279 707,00	279 707,00
65	Autres charges de gestion courante	420 102,48	469 771,00	469 771,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6518	Autres	0,00	5 320,00	5 320,00
6531	Indemnités	93 000,00	93 000,00	93 000,00
6532	Frais de mission	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 800,00	6 900,00	6 900,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 400,00	7 500,00	7 500,00
6535	Formation	2 000,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	10 000,00	10 000,00
65548	Autres contributions	3 235,00	3 180,00	3 180,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	1 200,00	1 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	86 000,00	97 200,00	97 200,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	16 000,00	43 000,00	43 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	176 517,48	178 371,00	178 371,00
65888	Autres	21 600,00	20 050,00	20 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 918 088,56	4 909 841,13	4 909 841,13
66	Charges financières (b)	228 900,00	200 360,00	200 360,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	197 000,00	190 000,00	190 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 400,00	8 000,00	8 000,00
666	Pertes de change	12 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 500,00	2 360,00	2 360,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 050,00	13 850,00	13 850,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	50,00	50,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	3 300,00	3 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	35 030,60	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 188 069,16	5 154 051,13	5 154 051,13
023	Virement à la section d'investissement	656 771,00	675 675,01	675 675,01
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	190 200,00	363 000,00	363 000,00
666	Pertes de change	0,00	148 000,00	148 000,00
6688	Autres	0,00	45 000,00	45 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	190 200,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		846 971,00	1 038 675,01	1 038 675,01
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		846 971,00	1 038 675,01	1 038 675,01
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 035 040,16	6 192 726,14	6 192 726,14

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 192 726,14
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	74 499,06	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	69 999,06	90 000,00	90 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	3 500,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	456 644,00	470 499,00	470 499,00
7022	Coupes de bois	400,00	300,00	300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 500,00	8 000,00	8 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	1 300,00	1 300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	6 700,00	6 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 400,00	3 500,00	3 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 505,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 700,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	196 500,00	213 000,00	213 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	500,00	500,00
7078	Autres marchandises	36 500,00	38 000,00	38 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	27 950,00	18 000,00	18 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	132 799,00	132 799,00	132 799,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 390,00	9 400,00	9 400,00
73	Impôts et taxes	3 621 803,00	3 770 000,00	3 770 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 100 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	192 000,00	192 000,00	192 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	102 353,00	115 000,00	115 000,00
7333	Taxes funéraires	650,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	2 600,00	2 000,00	2 000,00
7338	Autres taxes	4 200,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	220 000,00	260 000,00	260 000,00
74	Dotations et participations	992 603,00	1 082 190,00	1 082 190,00
7411	Dotation forfaitaire	493 966,00	493 000,00	493 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	85 120,00	85 120,00	85 120,00
74127	Dotation nationale de péréquation	94 367,00	93 000,00	93 000,00
744	FCTVA	2 000,00	1 100,00	1 100,00
74748	Participat° Autres communes	10 600,00	12 700,00	12 700,00
74751	Participat° GFP de rattachement	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7478	Participat° Autres organismes	1 200,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	150,00	200,00	200,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	98 000,00	7 000,00	7 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	97 000,00	97 000,00
7488	Autres attributions et participations	206 100,00	291 970,00	291 970,00
75	Autres produits de gestion courante	230 312,00	227 992,00	227 992,00
752	Revenus des immeubles	223 312,00	220 092,00	220 092,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	400,00	400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 375 861,06	5 640 681,00	5 640 681,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 765,00	10 392,00	10 392,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	9 165,00	1 500,00	1 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	3 528,00	3 528,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	5 364,00	5 364,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 387 626,06	5 651 073,00	5 651 073,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	600,00	600,00	600,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	600,00	600,00	600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		600,00	600,00	600,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 388 226,06	5 651 673,00	5 651 673,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				541 053,14
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 192 726,14

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	29 700,00	14 700,00	14 700,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	14 700,00	14 700,00	14 700,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	15 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	286 925,00	5 113,57	5 113,57
2118	Autres terrains	286 925,00	5 113,57	5 113,57
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	600,00	2 670,00	2 670,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	19 972,00	14 830,00	14 830,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	32 184,00	6 240,00	6 240,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	31 471,97	24 700,00	24 700,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	10 887,60	10 000,00	10 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	35 795,00	0,00	0,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	4 626,00	450,00	450,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	29 485,00	57 700,00	57 700,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	8,29	0,00	0,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	0,00	2 600,00	2 600,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	10 909,37	1 500,00	1 500,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	2 037 566,53	4 000,00	4 000,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	18 842,27	14 075,00	14 075,00
154	Opération d'équipement n° 154 (5)	500,00	4 400,00	4 400,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	545,22	0,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	9 041,33	0,00	0,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	15 345,23	16 890,00	16 890,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	0,00	0,00	0,00
176	Opération d'équipement n° 176 (5)	0,00	25 700,00	25 700,00
180	Opération d'équipement n° 180 (5)	0,00	0,00	0,00
182	Opération d'équipement n° 182 (5)	73 458,26	68 030,00	68 030,00
184	Opération d'équipement n° 184 (5)	24 356,12	12 000,00	12 000,00
193	Opération d'équipement n° 193 (5)	107 400,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	9 290,00	0,00	0,00
202	Opération d'équipement n° 202 (5)	0,00	0,00	0,00
203	Opération d'équipement n° 203 (5)	174 004,26	99 870,00	99 870,00
204	Opération d'équipement n° 204 (5)	51 376,00	564 296,00	564 296,00
207	Opération d'équipement n° 207 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
208	Opération d'équipement n° 208 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
209	Opération d'équipement n° 209 (5)	0,00	49 200,00	49 200,00
211	Opération d'équipement n° 211 (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
212	Opération d'équipement n° 212 (5)	0,00	23 100,00	23 100,00
213	Opération d'équipement n° 213 (5)	0,00	550,00	550,00
214	Opération d'équipement n° 214 (5)	0,00	8 900,00	8 900,00
215	Opération d'équipement n° 215 (5)	0,00	12 594,95	12 594,95
216	Opération d'équipement n° 216 (5)	0,00	7 500,00	7 500,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	17 368,96	900,00	900,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	63 788,12	0,00	0,00
79	Opération d'équipement n° 79 (5)	382 800,00	7 000,00	7 000,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	30 396,01	13 900,00	13 900,00
Total des dépenses d'équipement		3 508 642,54	1 158 409,52	1 158 409,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 500,00	27 000,00	27 000,00
10226	Taxe d'aménagement	9 500,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	27 000,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 500,00	1 405 674,00	1 405 674,00
1641	Emprunts en euros	399 500,00	376 500,00	376 500,00
1643	Emprunts en devises	27 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	61 000,00	61 000,00	61 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	968 174,00	968 174,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		507 000,00	1 442 674,00	1 442 674,00
458111	VOIRIE FONCTIONNEMENT - F822 (6)	211 740,47	201 061,00	201 061,00
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT - F822 (6)	282 845,00	128 776,00	128 776,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		494 585,47	329 837,00	329 837,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 510 228,01	2 930 920,52	2 930 920,52
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	600,00	600,00	600,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	600,00	600,00	600,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	600,00	600,00	600,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	237 762,86	0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 650,00	0,00	0,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	300,00	0,00	0,00
2313	<i>Constructions</i>	234 812,86	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		238 362,86	600,00	600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 748 590,87	2 931 520,52	2 931 520,52

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	415 704,97
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	714 998,51
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	885 940,37	2 834,80	2 834,80
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	354 315,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	161 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	17 400,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	352 725,37	2 834,80	2 834,80
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 663 660,16	1 241 008,00	1 241 008,00
1641	Emprunts en euros	1 663 660,16	272 834,00	272 834,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	968 174,00	968 174,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 320,60	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	58 320,60	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 607 921,13	1 243 842,80	1 243 842,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	707 584,70	828 682,46	828 682,46
10222	FCTVA	44 922,14	70 000,00	70 000,00
10226	Taxe d'aménagement	78 091,00	95 002,71	95 002,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	584 571,56	663 679,75	663 679,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	369 000,00	369 000,00
Total des recettes financières		707 584,70	1 197 682,46	1 197 682,46
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT - F822 (5)	0,00	0,00	0,00
458211	VOIRIE FONCTIONNEMENT - F822 (5)	115 456,00	115 000,00	115 000,00
458212	VOIRIE INVESTISSEMENT - F822 (5)	151 378,62	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		266 834,62	115 000,00	115 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 582 340,45	2 556 525,26	2 556 525,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	656 771,00	675 675,01	675 675,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	190 200,00	363 000,00	363 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	45 000,00	45 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	148 000,00	148 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 400,00	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	28 000,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	4 942,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	45 200,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	10 050,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 700,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	120,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	560,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	13 830,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	315,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 965,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	33 757,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 176,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 645,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	18 540,00	170 000,00	170 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		846 971,00	1 038 675,01	1 038 675,01
041	Opérations patrimoniales (9)	237 762,86	0,00	0,00
2031	Frais d'études	220 600,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 415,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 747,86	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 084 733,86	1 038 675,01	1 038 675,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 667 074,31	3 595 200,27	3 595 200,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	467 023,73
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 062 224,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE - F321**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		85 852,39	a 0,00	2 670,00	b 2 670,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	366,93	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	366,93	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 526,17	0,00	2 670,00	2 670,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	592,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 965,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	16 805,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 313,16	0,00	2 670,00	2 670,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 959,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 959,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 670,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ECOLE C. PERRAULT - F211**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 916,59	a 6 888,30	14 830,00	b 14 830,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65,79	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	65,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 016,58	6 888,30	14 830,00	14 830,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	4 810,00	4 810,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 975,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 604,77	0,00	1 130,00	1 130,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 673,32	6 888,30	8 890,00	8 890,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 834,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 459,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 374,65	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 718,30
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : ANCIENNE MAIRIE - F020**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		93 696,03	a 0,00	6 240,00	b 6 240,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	488,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	488,34	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 885,75	0,00	6 240,00	6 240,00	0,00
2182	Matériel de transport	13 547,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 581,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	761,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 995,93	0,00	6 240,00	6 240,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 321,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	14 321,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 240,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : CENTRE CULTUREL - F33**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		520 881,94	a 1 632,00	24 700,00	b 24 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 922,09	648,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2031	Frais d'études	8 253,20	648,00	8 000,00	8 000,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 668,89	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	335 808,09	984,00	16 700,00	16 700,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	122 044,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 844,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 278,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 502,53	0,00	380,00	380,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	136 637,76	984,00	15 320,00	15 320,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	175 151,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	135 286,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 865,11	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 332,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : VOIRIE URBAINE - F822**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		848 278,82	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 709,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 709,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 332,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 332,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	821 237,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	821 237,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : SERVICE TECHNIQUE - F020**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		756 462,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	753 807,74	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	232 414,02	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	29 081,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	120 947,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	125,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	344 288,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 463,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 486,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 654,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 654,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : ECOLE BELLE. MAT. - F211

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		110 905,63	a 0,00	450,00	b 450,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	207,47	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	207,47	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 506,82	0,00	450,00	450,00	0,00
2138	Autres constructions	4 051,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 632,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 350,13	0,00	450,00	450,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	78 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-450,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : STADE - F412

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		119 488,07	a 0,00	57 700,00	b 57 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 906,36	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 332,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	24 275,95	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 297,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 581,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 826,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 755,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-57 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)
LIBELLE : SALLE GAILLARD - F020**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		69 836,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 836,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	61 822,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 014,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : CIMETIERES - F026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		45 909,50	a 0,00	2 600,00	b 2 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 517,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 517,58	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 754,30	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	32 214,47	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 539,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 637,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 637,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 600,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : SALLE GDS MOULINS - F411**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		97 746,85	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 692,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 692,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 439,46	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	19 562,90	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 735,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 140,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 614,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 614,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : ECOLE BELL. PRIM. - F212

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 256 489,78	a 26 224,04	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	222 086,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	222 086,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 822,19	1 588,96	4 000,00	4 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 819,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 165,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 781,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 761,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	21 384,83	1 488,98	2 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 908,92	99,98	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 979 581,05	24 635,08	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 965 024,65	24 635,08	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 808,54	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 747,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 430 161,06	d 0,00
13	Subventions d'investissement	430 161,06	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	155 399,21	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	34 404,48	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	198 357,37	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	42 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	399 937,02
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : ECOLE M. CURIE - F212**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		142 744,05	a 2 348,63	14 075,00	b 14 075,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	252,47	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	252,47	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 499,99	2 348,63	14 075,00	14 075,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	57 557,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 291,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	9 505,00	9 505,00	0,00
2184	Mobilier	14 812,09	0,00	760,00	760,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 838,39	2 348,63	3 810,00	3 810,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 991,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	46 991,59	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 423,63
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 154 (1)
LIBELLE : ATELIER MUNICIPAL - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		149 458,93	a 0,00	4 400,00	b 4 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 732,22	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	492,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 302,59	0,00	300,00	300,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 937,15	0,00	4 100,00	4 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 126,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	71 091,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 035,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 400,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : R. SCOLAIRE P. LEVESQ. - F251**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 729,18	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 851,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 851,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	545,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 332,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE - F64**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 241,41	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 438,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 822,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	649,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	610,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 355,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 803,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	23 803,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 591 659,43	a 340,00	16 890,00	b 16 890,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	141 130,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	139 179,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 340,05	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	611,03	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	903 471,80	340,00	16 890,00	16 890,00	0,00
21311	Hôtel de ville	717 574,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	9 845,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	530,00	530,00	0,00
2182	Matériel de transport	12 455,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 929,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	97 555,64	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 111,77	340,00	9 660,00	9 660,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 547 056,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 498 912,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 234,47	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 909,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 230,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : GITE D'ETAPE - F95

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 454,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 921,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 921,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 533,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 131,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	401,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)
LIBELLE : CUISINE CENTRALE - F251**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 579 898,66	a 0,00	25 700,00	b 25 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	136 204,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	131 097,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 107,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 034,20	0,00	25 700,00	25 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 034,20	0,00	25 700,00	25 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 429 660,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 429 660,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-25 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC - F814**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		93 932,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 932,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	93 932,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 182 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		329 807,71	a 7 907,26	68 030,00	b 68 030,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	119 483,67	7 907,26	19 600,00	19 600,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	119 483,67	7 907,26	19 600,00	19 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 324,04	0,00	48 430,00	48 430,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	210 324,04	0,00	48 430,00	48 430,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 937,26
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 184 (1)
LIBELLE : SECURITE INCENDIE - F811**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		45 806,31	a 6 655,87	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 806,31	6 655,87	12 000,00	12 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	45 806,31	6 655,87	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 655,87
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 193 (1)
LIBELLE : AMENAGEM. LA BOUZANNE - F824**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		146 701,04	a 43 874,56	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 380,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	88 380,44	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 320,60	43 874,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	58 320,60	43 874,56	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 874,56
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : PLAN PAYSAGE - F824**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 990,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	38 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1)
LIBELLE : OAP CENTRE - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 210,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	48 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 203 (1)
LIBELLE : ESPACES NATURELS SENSIBLES - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		131 096,90	a 0,00	99 870,00	b 99 870,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 940,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2031	Frais d'études	8 220,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 790,50	0,00	19 540,00	19 540,00	0,00
2111	Terrains nus	4 071,50	0,00	19 540,00	19 540,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 366,40	0,00	35 330,00	35 330,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	35 330,00	35 330,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	116 366,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 834,80
13	Subventions d'investissement	0,00	2 834,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 834,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-97 035,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 204 (1)
LIBELLE : ESPACE INTERGENERATIONNEL - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 735,84	a 17 640,16	564 296,00	b 564 296,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 735,84	17 640,16	42 296,00	42 296,00	0,00
2031	Frais d'études	33 735,84	17 640,16	42 296,00	42 296,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	522 000,00	522 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	522 000,00	522 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-581 936,16
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 207 (1)
LIBELLE : ANCIEN PRESBYTERE - F324**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 208 (1)
LIBELLE : CLOS AMARELINHA - F824**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 209 (1)
LIBELLE : DOMAINE ST VINCENT - F824**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	49 200,00	b 49 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	49 200,00	49 200,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	47 100,00	47 100,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 211 (1)
LIBELLE : ESPACE BELLEVUE - F422**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN - F821**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	23 100,00	b 23 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 100,00	23 100,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 213 (1)
LIBELLE : SALLE DE LA DUBINIÈRE - F33**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	550,00	b 550,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	550,00	550,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	550,00	550,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-550,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 214 (1)
LIBELLE : TOURISME - F95**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	8 900,00	b 8 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 900,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 215 (1)
LIBELLE : VIE ASSOCIATIVE - F33**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 594,95	b 12 594,95	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 594,95	12 594,95	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	9 900,00	9 900,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 694,95	2 694,95	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 594,95
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1)
LIBELLE : ENFANCE - F20**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS ENV. - F823**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		550 499,43	a 2 161,25	900,00	b 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	84 881,30	875,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	84 622,20	875,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	259,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	331 147,81	1 286,25	900,00	900,00	0,00
2111	Terrains nus	53 350,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	87 288,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	32 929,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	66 128,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 363,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	198,80	0,00	400,00	400,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	11 449,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	78 438,90	1 286,25	500,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	134 470,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 283,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	107 187,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 061,25
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : CAMPING - F95

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		275 844,16	a 947,05	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	272 123,26	947,05	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	228 031,88	947,05	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 091,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-947,05
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 79 (1)
LIBELLE : BRANCHEM. ASS. - F811**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		331 184,82	a 167 610,93	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 194,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 194,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 479,58	167 610,93	7 000,00	7 000,00	0,00
2118	Autres terrains	699,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	207 779,92	167 610,93	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 510,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	750,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	119 760,17	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-174 610,93
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1)
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS - F020**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		71 189,13	a 16 829,00	13 900,00	b 13 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 077,23	4 245,37	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	32 077,23	4 245,37	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 337,96	12 055,63	13 900,00	13 900,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	351,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 025,64	4 000,00	4 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 975,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 013,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 997,12	11 029,99	9 900,00	9 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 773,94	528,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 936,74	528,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	837,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 36 862,67	d 0,00
13	Subventions d'investissement	36 862,67	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 862,67	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	6 133,67
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 415 674	703 356	0	66 555	55 515	119 200	0	0	0	561 721	8 900	2 930 921
- Equipements municipaux (2)		676 356	0	66 555	55 515	119 200	0	0	0	207 184	8 900	1 133 710
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	24 700	0	24 700
- Opérations financières	1 415 674											1 415 674
Dépenses d'ordre	600											600
Total dépenses de l'exercice	1 416 274	703 356	0	66 555	55 515	119 200	0	0	0	561 721	8 900	2 931 521
RAR N-1 et reports	729 999	42 716	0	35 461	1 632	0	0	0	0	319 949	947	1 130 703
Total cumulé dépenses d'investissement	2 146 273	746 072	0	102 016	57 147	119 200	0	0	0	881 669	9 847	4 062 224

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 477 365	0	0	0	0	0	0	0	0	117 835	0	3 595 200
RAR N-1 et reports	0	36 863	0	430 161	0	0	0	0	0	0	0	467 024
Total cumulé recettes d'investissement	3 477 365	36 863	0	430 161	0	0	0	0	0	117 835	0	4 062 224

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 605 245	1 530 096	24 392	986 393	461 910	85 954	127 495	240 494	53 080	1 061 762	15 906	6 192 726
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 605 245	1 530 096	24 392	986 393	461 910	85 954	127 495	240 494	53 080	1 061 762	15 906	6 192 726

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 577 758	143 339	122 372	233 370	21 784	5 297	302 053	100	16 620	189 880	39 100	5 651 673
RAR N-1 et reports	541 053	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	541 053
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 118 811	143 339	122 372	233 370	21 784	5 297	302 053	100	16 620	189 880	39 100	6 192 726

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 431 274	746 072	0	102 016	57 147	119 200	0	0	0	881 669	9 847	3 347 225
Dépenses réelles		1 430 674	746 072	0	102 016	57 147	119 200	0	0	0	881 669	9 847	3 346 625
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	27 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 405 674	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 405 674
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	14 700	0	29 700
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 850	0	68 850
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	719 072	0	102 016	57 147	119 200	0	0	0	432 373	9 847	1 439 655
101	MEDIATHEQUE - F321	0	0	0	0	2 670	0	0	0	0	0	0	2 670
107	ECOLE C. PERRAULT - F211	0	0	0	21 718	0	0	0	0	0	0	0	21 718
111	ANCIENNE MAIRIE - F020	0	6 240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 240
113	CENTRE CULTUREL - F33	0	0	0	0	26 332	0	0	0	0	0	0	26 332
121	VOIRIE URBAINE - F822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
122	SERVICE TECHNIQUE - F020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
124	ECOLE BELLE. MAT. - F211	0	0	0	450	0	0	0	0	0	0	0	450
127	STADE - F412	0	0	0	0	0	57 700	0	0	0	0	0	57 700
129	SALLE GAILLARD - F020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
133	CIMETIERES - F026	0	2 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600
136	SALLE GDS MOULINS - F411	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500
142	ECOLE BELL. PRIM. - F212	0	0	0	30 224	0	0	0	0	0	0	0	30 224
146	ECOLE M. CURIE - F212	0	0	0	16 424	0	0	0	0	0	0	0	16 424
154	ATELIER MUNICIPAL - F020	0	4 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 400
159	R. SCOLAIRE P. LEVESQ. - F251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
163	MAISON DE L'ENFANCE - F64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
167	HOTEL DE VILLE - F020	0	17 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 230
176	CUISINE CENTRALE - F251	0	0	0	25 700	0	0	0	0	0	0	0	25 700
182	INFORMATIQUE - F020	0	75 937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 937
184	SECURITE INCENDIE - F811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 656	0	18 656
193	AMENAGEM. LA BOUZANNE - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 875	0	43 875
201	PLAN PAYSAGE - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
203	ESPACES NATURELS SENSIBLES - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 870	0	99 870
204	ESPACE INTERGENERATIONNEL - F020	0	581 936	0	0	0	0	0	0	0	0	0	581 936
207	ANCIEN PRESBYTERE - F324	0	0	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
208	CLOS AMARELINHA - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
209	DOMAINE ST VINCENT - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 200	0	49 200
211	ESPACE BELLEVUE - F422	0	0	0	0	0	60 000	0	0	0	0	0	60 000
212	MOBILIER URBAIN - F821	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 100	0	23 100
213	SALLE DE LA DUBINIÈRE - F33	0	0	0	0	550	0	0	0	0	0	0	550
214	TOURISME - F95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 900	8 900
215	VIE ASSOCIATIVE - F33	0	0	0	0	12 595	0	0	0	0	0	0	12 595
216	ENFANCE - F20	0	0	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	7 500
54	ESPACES VERTS ENV. - F823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 061	0	3 061
63	CAMPING - F95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	947	947
79	BRANCHEM. ASS. - F811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 611	0	174 611
91	BATIMENTS DIVERS - F020	0	30 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 729
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 746	0	365 746
458111	VOIRIE FONCTIONNEMENT - F822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234 205	0	234 205
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT - F822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 542	0	131 542
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		3 477 365	36 863	0	430 161	0	0	0	0	0	117 835	0	4 062 224
Recettes réelles		2 438 690	36 863	0	430 161	0	0	0	0	0	117 835	0	3 023 549
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	369 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	369 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	828 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	828 682
13	Subventions d'investissement	0	36 863	0	430 161	0	0	0	0	0	2 835	0	469 859

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 241 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 241 008
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000	0	115 000
458211	VOIRIE FONCTIONNEMENT - F822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000	0	115 000
458212	VOIRIE INVESTISSEMENT - F822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 038 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 038 675
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	675 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675 675
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	363 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	363 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	1 605 245	1 530 096	24 392	986 393	461 910	85 954	127 495	240 494	53 080	1 061 762	15 906	6 192 726	
Dépenses réelles	566 570	1 530 096	24 392	986 393	461 910	85 954	127 495	240 494	53 080	1 061 762	15 906	5 154 051	
011	Charges à caractère général	315 614	202 314	7 980	166 237	55 155	26 533	17 310	219 518	48 140	139 547	13 310	1 211 657
012	Charges de personnel, frais assimilés	46	1 108 562	16 412	726 754	345 620	41 608	64 335	601	4 940	639 328	0	2 948 206
014	Atténuations de produits	0	500	0	0	0	0	0	0	279 707	0	280 207	
022	Dépenses imprévues	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	
65	Autres charges de gestion courante	10 000	215 720	0	93 402	61 135	17 813	45 550	20 375	0	3 180	2 596	469 771
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	200 360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 360
67	Charges exceptionnelles	10 550	3 000	0	0	0	0	300	0	0	0	0	13 850
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 038 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 038 675
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	675 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675 675

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	363 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	363 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 577 758	143 339	122 372	233 370	21 784	5 297	302 053	100	16 620	189 880	39 100	5 651 673
Recettes réelles		4 577 158	143 339	122 372	233 370	21 784	5 297	302 053	100	16 620	189 880	39 100	5 651 073
013	Atténuations de charges	31 010	19 039	0	7 670	10 920	297	8 083	0	0	12 981	0	90 000
70	Produits des services, du domaine, vente	300	68 700	0	213 000	3 500	0	2 000	0	0	174 899	8 100	470 499
73	Impôts et taxes	3 758 000	10 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	3 770 000
74	Dotations et participations	776 420	1 100	0	12 700	0	0	291 970	0	0	0	0	1 082 190
75	Autres produits de gestion courante	7 900	43 000	122 372	0	4 000	5 000	0	100	16 620	0	29 000	227 992
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 528	1 500	0	0	3 364	0	0	0	0	0	2 000	10 392
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600
042	Opérat° ordre transfert entre sections	600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 229 294,21									
1641 Emprunts en euros (total)					8 912 294,21									
20052-MIN233614/115	DEXIA - CREDIT LOCAL			01/11/2006	300 000,00	R		3,170	3,170	EUR	A	P	N	B-2
20053-0680561/117	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/10/2005	400 000,00	F		3,640	3,640	EUR	S	P	N	A-1
20061-6987142/119	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/12/2006	416 000,00	F		4,260	4,260	EUR	T	P	N	A-1
20062-MON243424/120	DEXIA - CREDIT LOCAL			01/04/2007	247 000,00	V		3,800	3,800	EUR	T	P	N	A-1
20092-7617803/124	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/03/2010	190 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
20101-7712537/ 125	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/06/2011	251 500,00	F		3,830	3,830	EUR	A	P	N	A-1
20111-1208752/201	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS			01/01/2013	358 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	N	A-1
20121-87120272/129	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/09/2013	600 000,00	F		4,880	4,880	EUR	A	P	N	A-1
20122-87120271/130	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/09/2013	1 173 543,11	F		4,880	4,880	EUR	A	P	N	A-1
20142-136	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE	02/12/2014		15/04/2015	147 000,00	F		2,880	2,880	EUR	T	C	N	A-1
BFT/CA-LT050251	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/02/2006	875 000,00	R		4,205	4,205	EUR	A	C	N	A-1
CDC-000283504-108825	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/04/2020		01/11/2020	400 000,00	F		0,750	0,750	EUR	T	P	N	A-1
CDC-4465-5028723	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS			01/02/2015	869 500,00	F	LIVRET A	2,250	2,250	EUR	A	P	N	A-1
CDC-58883-5169447	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016		01/01/2018	292 550,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
CE-0661870	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/07/2006	130 000,00	R		2,280	2,280	EUR	A	P	N	A-1
CE-0680573	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/01/2006	436 601,10	R		2,330	2,330	EUR	T	P	N	A-1
CM-00020089306	CREDIT MUTUEL	01/12/2016		05/03/2017	458 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	P	N	A-1
CRCAM-00063019330	C.R.C.A.M.			15/03/2010	140 000,00	F		4,270	4,270	EUR	A	P	N	A-1

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRCAM-00070814767	C.R.C.A.M.			22/03/2011	284 000,00	F		3,690	3,690	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-10000052439	C.R.C.A.M.			21/02/2014	143 600,00	F		3,770	3,770	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-10000695538	C.R.C.A.M.			15/01/2019	110 000,00	F		1,300	1,300	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-10001576374	C.R.C.A.M.			15/08/2020	330 000,00	F		0,400	0,400	EUR	T	F	N	A-1
CRCAM-70001141935	C.R.C.A.M.			30/01/2004	360 000,00	F		4,520	4,520	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					655 000,00									
CRCAM-96364902597	C.R.C.A.M.			26/02/2009	655 000,00	R		1,810	1,810	EUR	T	C	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 662 000,00									
20044-040196 /110	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2005	366 000,00	R		4,360	4,360	EUR	A	C	N	A-1
20045-040197/112	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			31/12/2004	88 000,00	R		2,400	2,400	EUR	A	C	N	A-1
20046-040195/113	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2004	708 000,00	R		2,400	2,400	EUR	A	C	N	A-1
20058-040194/111	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			31/12/2005	500 000,00	R		2,300	2,300	EUR	A	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 229 294,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 893 818,70					496 613,24	181 692,54	0,00	82 133,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 787 886,70					409 487,86	170 243,80	0,00	73 504,68
20052-MIN233614/115	N	0,00	B-2	148 556,58	9,99	R		3,170	12 851,64	4 774,65	0,00	714,82
20053-0680561/117	N	0,00	A-1	252 826,39	14,80	F		3,640	12 936,20	9 086,22	0,00	1 576,61
20061-6987142/119	N	0,00	A-1	237 230,46	10,97	F		4,260	17 293,05	9 832,19	0,00	130,13
20062-MON243424/120	N	0,00	A-1	62 955,46	10,99	V		3,800	15 348,60	0,00	0,00	0,00
20092-7617803/124	N	0,00	A-1	60 312,16	3,99	F		4,030	14 196,55	2 430,58	0,00	1 419,66
20101-7712537/ 125	N	0,00	A-1	177 901,47	14,99	F		3,830	8 997,40	6 813,63	0,00	3 324,36
20111-1208752/201	N	0,00	A-1	196 494,88	6,99	F		4,510	24 495,74	8 861,92	0,00	7 735,61
20121-87120272/129	N	0,00	A-1	425 268,39	11,99	F		4,880	26 903,80	21 041,33	0,00	5 201,30
20122-87120271/130	N	0,00	A-1	867 353,83	13,99	F		4,880	46 163,20	42 914,74	0,00	10 721,99
20142-136	N	0,00	A-1	113 190,00	19,28	F		2,880	5 880,00	3 196,37	0,00	643,86
BFT/CA-LT050251	N	0,00	A-1	525 000,00	14,99	R		0,250	35 000,00	23 431,63	0,00	19 083,54
CDC-000283504-108825	N	0,00	A-1	393 694,07	14,83	F		0,750	25 341,84	2 873,48	0,00	451,50
CDC-4465-5028723	N	0,00	A-1	722 579,45	23,99	F	LIVRET A	2,250	28 167,13	10 838,69	0,00	9 519,23
CDC-58883-5169447	N	0,00	A-1	248 667,50	16,99	F		0,000	14 627,50	0,00	0,00	0,00
CE-0661870	N	0,00	A-1	60 745,09	9,99	R		2,280	5 487,05	0,00	0,00	0,00
CE-0680573	N	0,00	A-1	128 863,44	4,99	R		2,330	24 587,79	0,00	0,00	0,00
CM-00020089306	N	0,00	A-1	347 344,74	10,99	F		1,750	28 892,70	5 889,62	0,00	387,01
CRCAM-00063019330	N	0,00	A-1	75 101,16	8,99	F		4,270	7 018,41	3 206,82	0,00	2 374,41
CRCAM-00070814767	N	0,00	A-1	162 980,08	9,99	F		3,690	13 771,12	6 013,96	0,00	4 368,30
CRCAM-10000052439	N	0,00	A-1	84 005,98	7,99	F		3,770	9 195,38	3 167,03	0,00	2 489,42
CRCAM-10000695538	N	0,00	A-1	92 829,96	9,99	F		1,300	8 752,79	1 206,79	0,00	1 047,46
CRCAM-10001576374	N	0,00	A-1	330 000,00	1,62	F		0,400	0,00	1 320,00	0,00	165,00
CRCAM-70001141935	N	0,00	A-1	73 985,61	2,98	F		4,520	23 579,97	3 344,15	0,00	2 150,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		340 600,00					26 200,00	0,00	0,00	0,00
CRCAM-96364902597	N	0,00	F-6	340 600,00	12,99	R		0,518	26 200,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		765 332,00					60 925,38	11 448,74	0,00	8 628,65
20044-040196 /110	N	0,00	A-1	146 400,00	9,99	R		4,360	14 640,00	6 489,42	0,00	5 096,46
20045-040197/112	N	0,00	A-1	18 524,00	4,99	R		2,400	4 631,00	0,00	0,00	0,00
20046-040195/113	N	0,00	A-1	341 782,00	12,99	R		2,400	24 413,00	4 169,74	0,00	3 378,66
20058-040194/111	N	0,00	A-1	258 626,00	16,99	R		2,300	17 241,38	789,58	0,00	153,53
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 893 818,70					496 613,24	181 692,54	0,00	82 133,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
20052-MIN233614/115	DEXIA - CREDIT LOCAL	300 000,00	148 556,58	2	25,00				0,00		3,170	4 774,65	0,00	2,15
TOTAL (B)		300 000,00	148 556,58						0,00			4 774,65	0,00	2,15
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
CRCAM-96364902597	C.R.C.A.M.	655 000,00	340 600,00	6	25,00				0,00		0,518	0,00	0,00	4,94
TOTAL (F)		655 000,00	340 600,00						0,00			0,00	0,00	4,94
TOTAL GENERAL		955 000,00	489 156,58						0,00			4 774,65	0,00	7,10

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	
	% de l'encours	92,90	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 404 662,12	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	2,15	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	148 556,58	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					1
	% de l'encours					4,94
	Montant en euros					340 600,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.74 €	2005-12-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEUR	20	09/12/2005
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	5	09/12/2005
L	COFFRE-FORT	20	09/12/2005
L	EQUIPEMENT DE GARAGES ET ATELIERS	15	09/12/2005
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	09/12/2005
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	09/12/2005
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	09/12/2005
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	09/12/2005
L	LOGICIELS	2	09/12/2005
L	MATERIEL CLASSIQUE	7	09/12/2005
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	5	09/12/2005
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	09/12/2005
L	MOBILIER	10	09/12/2005
L	VOITURES	5	09/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		475 100,00	I 475 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		437 500,00	437 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	376 500,00	376 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	61 000,00	61 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 600,00	37 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	27 000,00	27 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	600,00	600,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	475 100,00	415 704,97	714 998,51	1 605 803,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 379 677,72	III 1 379 677,72
Ressources propres externes de l'année (a)		165 002,71	165 002,71
10222	FCTVA	70 000,00	70 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	95 002,71	95 002,71
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 214 675,01	1 214 675,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	170 000,00	170 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	369 000,00	369 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	675 675,01	675 675,01

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 379 677,72	467 023,73	0,00	663 679,75	2 510 381,20

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 605 803,48

Ressources propres disponibles	IV	2 510 381,20
Solde	V = IV – II (6)	904 577,72

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					225 000,00	165 930,97										2 993,18	11 091,64	
RETRAITE LA BUISSAIE	2015	P	8 LOGEMENTS COLLECTIFS LA BUISSAIE	CREDIT MUTUEL	225 000,00	165 930,97	13,25	T	V	LIVRET A	1,860	V	LIVRET A	1,860	A-1	EUR	2 993,18	11 091,64
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					23 684 058,82	19 233 622,57										218 897,31	753 343,25	
ALTER CITES	2017	P	AMENAG. ZAC HAUTS DE MURS	LA BANQUE POSTALE	2 400 000,00	1 708 462,95	6,53	T	F		1,140	F		1,140	A-1	EUR	28 209,02	235 810,54
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	359 000,00	262 686,38	21,74	A	F		2,900	F		2,900	A-1	EUR	3 677,61	6 825,81
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 000,00	67 544,35	34,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	945,62	1 564,77
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 000,00	197 478,87	19,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	3 850,84	5 129,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	2 LOGEMENTS 42 RTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 000,00	96 375,20	36,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	1 233,60	2 124,29
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	3 LOGEMENTS CLOS DES NOUES 2	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 000,00	66 786,30	36,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	854,86	1 472,10
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	3 LOGEMENTS CLOS DES NOUES 2	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	84 000,00	62 311,54	21,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	1 090,45	1 531,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	260 000,00	217 433,50	35,74	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	2 391,77	4 955,39
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	200 000,00	167 256,55	36,48	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	1 839,82	3 811,84
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	500 000,00	365 858,51	21,74	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	5 122,02	9 506,69
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	15 LOGEMENTS 40 RTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	820 000,00	567 842,52	21,15	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	1 646,74	29 113,94
ANGERS LOIRE HABITAT	2007	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	77 000,00	52 588,43	22,74	A	F		2,700	F		2,700	A-1	EUR	105,18	2 340,57
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	2 LOGEMENTS 42 RTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 000,00	95 692,75	31,99	A	R	LIVRET A	3,250	R	LIVRET A	1,750	A-1	EUR	1 674,62	2 351,18
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	15 LOGEMENTS 40 RTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 000,00	213 101,78	36,15	A	F		2,750	F		2,750	A-1	EUR	2 131,01	5 237,99
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	11 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	557 000,00	385 949,95	19,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	7 526,02	10 024,38
ANGERS LOIRE HABITAT	2005	P	CONST. 18 LOGEM. RTE CHOLET	C.I.L. 49	87 360,00	87 360,00	0,00	A	F		1,020	F		1,020	A-1	EUR	891,07	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2005	P	AM. LOGEMENT 40 RTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 000,00	87 409,13	35,48	A	F		2,950	F		2,950	A-1	EUR	961,50	2 060,97
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 000,00	19 047,37	30,32	A	F		0,950	F		0,950	A-1	EUR	38,09	616,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00	59 523,03	30,32	A	F		0,950	F		0,950	A-1	EUR	119,04	1 927,16
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	511 000,00	421 337,02	30,32	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	4 634,71	11 930,85
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 000,00	132 518,96	40,32	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	1 457,71	2 655,30
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 000,00	35 693,36	40,32	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	107,08	841,20
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	11 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 000,00	108 070,98	34,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	1 512,99	2 503,64
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	288 000,00	199 557,63	19,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	3 891,37	5 183,16
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	140 000,00	111 609,03	30,32	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	334,83	3 560,97
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 000,00	58 803,31	34,07	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	823,25	1 362,27
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	1 LOGEMENT 12 RUE ST VINCENT	C.I.L. 49	13 720,00	4 766,86	8,98	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EUR	47,67	575,31
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	LOGEMENT 40 RTE DE CHOLET	C.I.L. 49	5 000,00	1 944,83	9,98	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EUR	19,45	207,58
ANGERS LOIRE HABITAT	2002	F	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	C.I.L. 49	31 258,00	31 258,00	10,98	A	F		1,250	F		1,250	A-1	EUR	390,73	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2003	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	C.I.L. 49	97 950,00	97 950,00	22,99	A	R		1,250	R		1,250	A-1	EUR	1 224,38	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2008	P	LOGEMENTS RTE DE CHOLET	C.I.L. 49	99 840,00	99 840,00	0,00	A	F		0,930	F		0,930	A-1	EUR	1 248,00	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2008	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	C.I.L. 49	97 000,00	97 000,00	23,01	A	F		0,600	F		0,600	A-1	EUR	582,00	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	1 LOGEMENT 12 RUE ST VINCENT	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 300,00	26 736,00	34,65	A	F		2,950	F		2,950	A-1	EUR	294,10	652,71

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES 2	C.I.L. 49	84 500,00	84 500,00	0,00	A	F		0,600	F		0,600	A-1	EUR	507,00	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2018	P	7 LOGEMENTS LOCATIFS HAMEAU DES POETES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	119 000,00	110 308,87	47,99	A	C		0,550	C		0,550	A-1	EUR	606,70	4 157,92
ANGERS LOIRE HABITAT	2018	P	7 LOGEMENTS LOCATIFS HAMEAU DES POETES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	631 000,00	592 087,92	37,99	A	C	LIVRET A	0,550	C	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	3 256,48	19 102,89
MAINE & LOIRE HABITAT	1996	P	CONST. 10 LOGEMENTS - 10065	CREDIT FONCIER	547 051,10	38 656,13	1,81	A	F		5,500	F		5,500	A-1	EUR	2 126,09	38 656,13
PODELIHA	2005	P	5 LOGEMENTS 1 RUE R. NAUD	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 000,00	54 089,40	35,90	A	R		2,250	R		2,250	A-1	EUR	405,67	1 357,20
PODELIHA	2005	P	5 LOGEMENTS 1 RUE R. NAUD	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 000,00	100 819,47	20,90	A	R		2,250	R		2,250	A-1	EUR	756,15	4 691,19
PODELIHA	2006	P	4 LOGEMENTS 4 SQ. GDS MOULINS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 000,00	178 830,34	21,82	A	R		3,750	R		3,750	A-1	EUR	2 950,70	7 194,78
PODELIHA	2006	P	1 LOGEMENT 12 RUE F. MENARD	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 000,00	42 031,86	21,40	A	R		2,750	R		2,750	A-1	EUR	420,32	1 808,66
PODELIHA	2006	P	6 LOGEMENTS 1TER RUE NAUD	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	205 459,20	193 793,20	26,99	A	F		1,400	F		1,400	A-1	EUR	2 713,10	5 955,78
PODELIHA	2008	P	2 LOGEMENTS LES CHATELIERS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 000,00	22 365,78	23,57	A	R		4,500	R		4,500	A-1	EUR	369,04	807,45
PODELIHA	2010	P	4 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 000,00	241 710,05	30,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	1 329,41	6 925,54
PODELIHA	2010	P	4 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 000,00	48 968,38	40,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	269,33	1 038,91
PODELIHA	2019	P	15 LOGEMENTS LES CLOSEAUX-0106	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 112,70	76 286,13	31,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	1 029,86	1 995,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2010	P	10 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 000,00	155 507,12	40,99	A	R		1,850	R	1,850	A-1	EUR	2 099,35	2 769,84	
PODELIHA	2010	P	9 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 000,00	133 550,15	40,99	A	R		1,050	R	1,050	A-1	EUR	734,53	2 833,41	
PODELIHA	2010	P	10 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	700 000,00	610 545,27	30,99	A	R		1,850	R	1,850	A-1	EUR	8 242,36	15 358,22	
PODELIHA	2011	P	20 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 230 000,00	1 060 156,23	31,99	A	R		1,500	R	1,500	A-1	EUR	10 601,56	28 247,25	
PODELIHA	1991	C	CONST. 6 LOGEMENTS - 10052	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	128 562,84	8 765,76	0,91	T	R		3,800	R	3,800	A-1	EUR	4,16	8 765,76	
PODELIHA	2019	P	LOGEMENT 8 RUE F. MENARD - 00492	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 606,58	37 741,15	24,83	A	V		1,450	V	1,350	A-1	EUR	452,89	1 366,31	
PODELIHA	1991	C	CONST. 8 LOGEMENTS - 10051	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 566,89	7 933,42	0,00	T	F		3,800	F	3,800	A-1	EUR	2,81	7 933,42	
PODELIHA	2019	P	12 LOGEMENTS LES CLOSEAUX - 0092	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	742 594,35	706 383,87	31,08	A	F		1,350	F	1,350	A-1	EUR	9 536,18	18 475,48	
PODELIHA	2010	P	3 LOGEMENTS LES CLOSEAUX	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	195 000,00	155 147,17	25,99	A	R		1,800	R	1,800	A-1	EUR	465,44	5 746,45	
PODELIHA	2011	P	21 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 530 000,00	1 334 477,55	31,99	A	R		1,850	R	1,850	A-1	EUR	18 015,45	33 568,68	
PODELIHA	2010	P	21 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	370 000,00	338 456,64	40,99	A	R		1,850	R	1,850	A-1	EUR	4 569,16	6 028,48	
PODELIHA	2011	P	9 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	770 000,00	653 041,21	31,99	A	R		1,050	R	1,050	A-1	EUR	3 591,73	18 711,12	
PODELIHA	2010	P	20 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 000,00	298 460,25	40,99	A	R		1,500	R	1,500	A-1	EUR	2 984,60	5 744,82	
PODELIHA	2006	P	1 LOGEMENT 4 RUE F. MENARD	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 000,00	45 783,05	21,57	A	R		2,750	R	2,750	A-1	EUR	457,83	1 970,08	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2006	P	2 LOGEMENTS LES CHATELIERS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	152 000,00	109 313,86	21,40	A	R		3,250	R		3,250	A-1	EUR	1 803,68	4 397,96
PODELIHA	2011	P	CONST. 4 LOGEMENTS 83 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 756,00	56 829,45	38,91	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	170,49	1 339,32
PODELIHA	2010	P	CONST. 4 LOGEMENTS 83 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	191 551,00	156 890,31	28,91	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	470,67	5 005,71
PODELIHA	2010	P	CONST. 16 LOG 83 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	253 660,00	225 120,68	38,91	A	R		2,350	R		2,350	A-1	EUR	2 476,33	4 510,76
PODELIHA	2011	P	CONST. 16 LOG 83 RTE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	760 005,00	639 945,96	28,91	A	R		2,350	R		2,350	A-1	EUR	7 039,41	18 121,12
PODELIHA	2018	P	REHAB. 20 LOGEM. RUE R. NAUD - 01401	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	116 705,16	109 100,55	22,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	1 472,86	3 879,47
PODELIHA	2014	P	3 LOGEMENTS RTE SOULAINES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	300 000,00	271 410,99	34,99	A	R	LIVRET A	1,600	R	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	2 985,52	6 399,44
PODELIHA	2014	P	3 LOGEMENTS RTE DE SOULAINES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 000,00	88 337,93	44,99	A	R	LIVRET A	1,600	R	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	971,72	1 527,69
PODELIHA	2015	P	17 LOGEMENTS TREMUR (SAMO)	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 600 000,00	1 385 118,05	24,99	A	R	LIVRET A	1,680	R	LIVRET A	1,680	A-1	EUR	22 854,45	45 210,38
PODELIHA	2016	P	6 LOG DOMAINE DUBE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 000,00	170 638,39	35,99	A	R		1,350	R		1,100	A-1	EUR	1 877,03	3 888,91
PODELIHA	2016	P	6 LOG DOMAINE DUBE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00	70 673,33	45,99	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	777,41	1 188,58
PODELIHA	2016	P	6 LOG DOMAINE DUBE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 000,00	32 539,52	45,99	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	178,97	623,60
PODELIHA	2016	P	6 LOG DOMAINE DUBE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 500,00	106 875,74	35,99	A	V		0,550	V		0,300	A-1	EUR	320,63	2 815,79
PODELIHA	2016	P	2 LOGEMENTS RES LE HUTRAU	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 500,00	20 369,53	46,99	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	61,11	404,21

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2016	P	2 LOGEMENTS RES LE HUTREAU	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 500,00	94 635,74	36,99	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,91	2 422,23
PODELIHA	2016	P	5 LOGEMENTS RES LE HUTREAU	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 000,00	46 894,21	46,99	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	515,84	767,32
PODELIHA	2016	P	5 LOGEMENTS RES LE HUTREAU	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	206 000,00	194 086,91	36,99	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 134,96	4 278,74
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000,00	9 323,71	36,99	A	V		0,550	V		0,300	A-1	EUR	27,97	238,65
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS ROUTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 000,00	84 795,23	36,99	A	V		1,350	V		0,300	A-1	EUR	932,75	1 869,35
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 500,00	35 331,35	36,99	A	V		1,350	V		1,100	A-1	EUR	388,65	778,90
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 000,00	32 633,01	36,99	A	V		0,550	V		0,300	A-1	EUR	97,90	835,25
PODELIHA	2019	C	DOMAINE DE COUBERTIN - RENOVATION ENERGETIQUE 20 LOG	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 000,00	97 066,66	13,99	A	R		0,000	R		0,000	A-1	EUR	0,00	6 933,34
PODELIHA	2019	P	5287283 - 25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLA I	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	335 000,00	335 000,00	40,00	A	V	LIVRET A	0,300	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 005,00	8 324,67
PODELIHA	2019	P	5287284 - 25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLA I FONCIER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00	75 000,00	50,00	A	F	LIVRET A	0,300	F	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	225,00	1 392,56
PODELIHA	2020	P	5287281 - 25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLUS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	750 000,00	750 000,00	40,00	A	F	LIVRET A	1,100	F	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 250,00	16 079,04
PODELIHA	2020	P	5287282 - 25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLUS FONCIER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	200 000,00	200 000,00	50,00	A	F	LIVRET A	1,100	F	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 200,00	3 021,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2020	P	5313831 - RUE RABINEAU VEFA 1PLAI	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 000,00	65 000,00	50,00	A	F		0,300	F		0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
PODELIHA	2020	P	5313832 - RUE RABINEAU VEFA 1PLAI	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 000,00	20 000,00	50,00	A	F		0,300	F		0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
PODELIHA	2020	P	5313829 - RUE RABINEAU VEFA 3PLUS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 500,00	142 500,00	50,00	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
PODELIHA	2020	P	5313830 - RUE RABINEAU VEFA 3PLUS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 000,00	60 000,00	50,00	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
PODELIHA	2020	C	5313833 - RUE RABINEAU VEFA 4L PHB	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000,00	10 000,00	39,75	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					23 909 058,82	19 399 553,54											221 890,49	764 434,89

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	986 325,38
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	724 078,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 710 403,44
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 651 073,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	30,27
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041512	N°1 FONDS CONCOURS VOIRIE		ANGERS LOIRE METROPOLE / T.P.A.M	Etablissement de droit public	0,00
204171	N°1 FONDS CONCOURS ECLAIRAGE		ANGERS LOIRE METROPOLE / T.P.A.M	Etablissement de droit public	14 700,00
20421	N°1 CLOS AMARELINHA		ANGERS LOIRE HABITAT	Etat	10 000,00
20421	N°1 RESERVE FONCIERE 39TER ET 41 RTE BRISSAC		ANGERS LOIRE METROPOLE / T.P.A.M	Etablissement de droit public	0,00
20421	N°2 PART. LOGEMENTS 18-22 RUE DES ACACIAS		MAINE ET LOIRE HABITAT	Etat	0,00
FONCTIONNEMENT					
65731	N°1 SUBVENTION 2021		CAISSE ECOLES PUBLIQUES	Commune	0,00
657362	N°1 SUBVENTION 2021		CCAS MURS ERIGNE	Commune	97 200,00
657364	N°1 SUBVENTION 2021		CONFECT. LIVRAISON REPAS RSM	Commune	0,00
65738	N°1 SUBVENTION 2021		GITE GARENNE FOL 49	Commune	1 000,00
65738	N°1 SUBVENTION 2021		PROGRAMMATION CULTURELLE	Commune	42 000,00
6574	N°2 SUBVENTION 2021		A.D.M.R. (AIDE DOMI. MIL. RU.)	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		A.S.I. BADMINTON	Association	655,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		A.S.I. FOOTBALL	Association	5 977,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		A.S.I. JUDO	Association	1 100,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		A.S.I. TENNIS TABLE	Association	3 010,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		A.S.I. TIR A L'ARC-ARCHERS DE L'	Association	1 346,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ACCOR'DANSE EN 2 LA	Association	18 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ACF 49	Association	100,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		AFR ACTIVITES	Association	375,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		BABORD A MURS YOLE	Association	1 105,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		CATM ASSOC	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		CERCLE ST PIERRE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COMICE AGRICOLE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COMITE DE JUMELAGE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COMPAGNIE METIS	Association	950,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		CPIE LOIRE ANJOU	Entreprise	421,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		DONNEURS SANG	Association	400,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ECOLE BELLE MATERN/ASSOCIATION	Association	1 087,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ECOLE BELLE. PRIMAIRE /OCCE	Association	2 148,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ECOLE C. PERRAULT/OCCE.	Association	1 176,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ECOLE MARIE CURIE/OCCE	Association	2 272,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ERIMUR'ANES	Association	1 015,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		FOL MURS ERIGNE CENTRE BOUESSE	Entreprise	45 550,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		LA MAUVAISE HERBE	Association	225,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		LA RENOUUE	Association	1 135,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		LE PAVILLON	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		MEBC BASKET	Association	3 285,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		O.G.E.C. ECOLE ST PIERRE	Association	88 474,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		STE BOULES DE FORT 'COMMERCE'	Entreprise	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		STE BOULES DE FORT 'COMMERCE'	Entreprise	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 SUBVENTION 2021		U.N.C. SECTION MURS ERIGNE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		VOLLEY	Association	120,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	1,00	25,00	21,00	1,00	22,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL (Av. Fév. 2014)	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2020)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR (Av. Fév. 2014)	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	14,00	38,00	29,93	0,20	30,13
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	5,00	9,00	14,00	7,76	0,00	7,76
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,20	0,20
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	11,00	1,00	12,00	11,96	0,00	11,96
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	2,00	3,00	5,00	4,21	0,00	4,21
AGENT DE MAITRISE (Av. Fév. 2014)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	4,00	5,00	4,32	0,00	4,32
AGENT SOCIAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2017)	C	0,00	1,00	1,00	0,69	0,00	0,69
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	2,00	3,00	2,86	0,00	2,86
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Fév. 2014)	C	0,00	1,00	1,00	0,77	0,00	0,77
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	2,00	4,00	3,12	0,00	3,12
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2017)	C	0,00	1,00	1,00	0,63	0,00	0,63
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	1,00	2,00	1,49	0,00	1,49
ASSISTANT CONSERV. PRINC 1ERE CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	13,00	15,00	6,62	2,04	8,66

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	0,00	3,00	3,00	0,00	2,04	2,04
ADJOINT D'ANIMATION 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	8,00	9,00	4,53	0,00	4,53
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	2,00	3,00	2,09	0,00	2,09
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		54,00	34,00	88,00	65,99	3,24	69,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	350	0,00	3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	350	0,00	3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	350	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	ADM	551	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	ADM	350	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
ANDES			250,00
ASSO MAIRE DE MAINE ET LOIRE (62812)			2 080,00
ASSO. COMM. REG. EUROPE (62814)			530,00
AURA			1 800,00
CAUE			555,00
CEN PAYS DE LA LOIRE (62816)			300,00
FONDATION PATRIMOINE (62812)			300,00
SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET (65548)			180,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
CCJC	PROGRAMMATION CULTURELLE	01/07/1996	-	21490223100098		Oui
Lotissement	ROUTE DE BRISSAC	09/02/2021	-	21490223100163		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	52,28	68,54	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	54,37	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 24/03/2021

Présenté par le Maire (1),
A MURS-ERIGNE, le 30/03/2021
le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A MURS-ERIGNE, le 30/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. AUDOUIN Jean-Louis	
M. CAREAU Philippe	
M. COIFFARD Damien	
M. FERNANDEZ Roger	
M. FLEURY Christophe	
M. FOYER Jérôme	
M. GUEGAN Yann	
M. JADAUD Bruno	
M. LAPLACE Alain	
M. MARTINEZ Philippe	
M. PESCHER Jean	
M. QUEVEAU Laurent	
Mme BAZANTÉ Delphine	
Mme BESCOND Catherine	
Mme FAVRY Brigitte	
Mme GINESTET Odile	
Mme KLESSE Agnès	
Mme LEHOUX Anne	
Mme PASQUIER Maryse	
Mme PLEURDEAU Chantal	
Mme RAIMBAULT Chantal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme SAUVAGEOT Marie-Cécile	
----------------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MURS-ERIGNE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.